

TERRAIN DE CAMPING TOURISME - 2★

CAMPING DE L'ETANG TITARD

Route de Louhans - 71330 ST GERMAIN DU BOIS

Tél : 03/85/72/06/15 (du 02/05 au 15/09) - Fax : 03/85/72/03/38

Mail : mairie@saintgermaindubois.fr

Tél : Mairie : 03/85/72/01/47 (toute l'année)



Le Camping de l'Étang Titard vous propose sur 2 ha son site arboré au bord de l'étang. Le calme, la douceur de vivre, la luminosité des soirs d'été au bord de l'eau vous séduiront.

Au cœur de la Bresse, entre Jura et Bourgogne, St Germain du Bois avec son marché hebdomadaire, ses manifestations festives, ses commerces, son circuit pédestre, sa piscine, ses équipements sportifs vous offrira des moments authentiques.

TARIFS : CAMPING - CARAVANING du 2 Mai au 15 Septembre - Année 2024

TARIF JOURNALIER :

Adultes (douche et eau chaude comprise)	2,70 €
Enfant (de moins de 10 ans)	2,20€
Véhicule	1,80 €
Emplacement	1,80 €
Camping Car	3,80 €
Electricité	3,20 €
Animaux	1.20 €
Jetons Machine à Laver	5,80 €
Taxe de séjour (par jour/par personne majeure)	0.20 €

TARIF FORFAITAIRE MENSUEL :

1 personne	170.00 €
2 personnes	240,00 €
3 personnes	310,00 €
par personne supplémentaire	65,00 €
Animaux	24 €
VEHICULE DOUBLE ESSIEU	INTERDIT
CHEQUES VACANCES	ACCEPTES



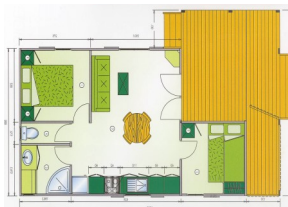
SANITAIRES HANDICAPES

Plan d'accès



LES CHALETS :

HELIOS



1 chalet bois - 5 personnes - Surface totale 55,2 m²

Intérieur 34,90 m² + terrasse couverte de 17,60 m².

Comprenant : 1 chambre avec 1 lit 2 personnes (1,40), 1 chambre avec un lit 2 personnes (1,40) + 1 lit surélevé (0,70). Cuisine équipée (évier, gaz, hotte, lave-vaisselle, réfrigérateur-congélateur, four, micro-ondes, cafetière électrique, grille pain, bouilloire électrique), prise TV (pas de téléviseur), séjour avec banquette bois + table basse / coin repas avec table en pin + rallonges - 5 chaises + 2 tabourets / salle de bain avec douche - vasque en céramique - wc / chauffage / oreillers, couettes et couvertures (draps non fournis).

EDELWEISS



1 chalet bois - 5 personnes - Surface totale 42,5 m²

Intérieur 35 m² + terrasse couverte de 7,50 m². (équipé accès handicapé)

Comprenant : 1 chambre avec 1 lit 2 personnes (1,40), 1 chambre avec un lit 2 personnes (1,40) + 1 lit surélevé (0,70). Cuisine équipée (évier, gaz, réfrigérateur congélateur, four, micro-ondes, cafetière électrique, grille pain, bouilloire électrique), prise TV (pas de téléviseur), coin repas / séjour / salle de bain (douche - lavabo - wc), chauffage, oreillers, couettes et couvertures (draps non fournis).

GOELAND



3 chalets bois - 5 personnes - Surface totale 45 m²

Intérieur 35 m² + terrasse couverte de 7,50 m².

Comprenant : 1 chambre avec 1 lit 2 personnes (1,40), 1 chambre avec un lit 2 personnes (1,40) + 1 lit surélevé (0,70). Cuisine équipée (évier, gaz, réfrigérateur congélateur, micro-ondes, four, cafetière électrique, grille pain, bouilloire électrique), prise TV (pas de téléviseur), coin repas / séjour avec canapé / salle de bain (douche - lavabo - wc), chauffage, oreillers, couettes et couvertures (draps non fournis).

TARIFICATIONS : CHALETS

* Location possible en haute saison à partir de 2 nuits minimum sous condition expresse de disponibilité de dernière minute.

TYPE DE CHALETS	HAUTE SAISON JUILLET / AOUT					MOYENNE SAISON - de SEPTEMBRE à JUIN							
	2 nuits	1 sem.	2 sem.	3 sem.	1 mois	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	1 sem.	2 sem.	3 sem.	1 mois
HELIOS	140	450	680	900	1150	105	160	210	262	367	555	700	900
GOELAND	130	430	640	860	1080	95	140	190	235	330	480	630	790
*EDELWEISS	130	430	640	860	1080	95	140	190	235	330	480	630	790

* Accès et équipement handicapé

Les prestations gratuites :

La location d'un emplacement ou d'un hébergement vous permet d'avoir accès à certaines prestations sans supplément :

- Le terrain de pétanque,
- Les tables de ping-pong (pensez à apporter vos raquettes),
- Le skate parc,
- L'accès à l'aire de jeux pour enfants, sous la responsabilité des parents,
- L'accès à la salle télé - animations,
- Point accueil et informations touristiques.

Les prestations payantes : Année 2024

- Piscine intercommunale,
- Tennis : location des courts ,
- Bibliothèque,
- Laverie - jetons machine à laver : 5.80 €,
- Location de draps : 6 € par lit (pour HLL)
- Barbecue jour : 5.00 €
- Barbecue semaine : 20.00 €
- Caution barbecue : 90.00 €

Inventaire : équipement des chalets

6 verres à eau empilables	1 plat en inox
6 verres à pieds	1 plat à four
6 verres à orangeade	2 casseroles
1 pot à eau en verre	2 poêles
1 pot à verser inox	1 ouvre boîte
8 fourchettes	1 tire bouchon/décapsuleur
8 couteaux	1 épilateur
8 cuillères à soupe	1 râpe à fromage
8 petites cuillères	1 gobelet gradué
8 couteaux à steak	1 cloche pour micro-onde
12 assiettes plates	1 allume gaz
12 assiettes creuses	1 dessous de plat
12 assiettes à dessert	1 mini four
6 bols	1 grille pain
6 tasses à café	1 cafetière
2 couverts à salade	6 cintres
1 panier à pain	1 poubelle de cuisine
1 range couvert	1 poubelle de salle de Bain
1 planche à découper bois	1 bassine
3 boîtes hermétiques	1 éponge
1 beurrier plastique	1 balai à frange pour laver
1 louche nylon noir	1 balai
1 grande cuillère nylon noir	1 balayette + pelle
1 spatule nylon noir	1 sceau + ensemble essorage
1 passoire	1 Ensemble de nettoyage wc
1 essoreuse à salade	1 salon de jardin
1 faitout 4.5 L	1 sècheur à linge
1 bouilloire	5 oreillers
1 saladier en verre	3 couettes
1 légumier en inox	3 couvertures

Conditions générales :

Art 1 – DUREE DU SEJOUR :

Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux. Il devra occuper lui-même les lieux et ne pourra ni louer ni sous louer, ni mettre à disposition d'un tiers le chalet occupé.

Art 2 – CONCLUSION DU CONTRAT :

La réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir à la Mairie de St Germain du Bois un acompte de 25 % du montant total du prix du séjour un exemplaire du contrat signé et un RIB, avant la date indiquée au recto. Le deuxième exemplaire est à conserver par le client.

Art 3 – ANNULATION PAR LE CLIENT

- A) Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par courrier (recommandé avec AR). Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous :
- Annulation plus de 30 jours avant la date du début du séjour : l'acompte de 25 % sera conservé par la commune,
 - Annulation moins de 30 jours avant la date de début du séjour : 100 % du montant du séjour sera conservé par la commune, sauf cas de force majeure.

B) Non présentation du client :

Si le client ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date prévue pour le séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son chalet. Il conserve 100 % du montant de la location

C) Séjour écourté :

En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de la durée totale de l'hébergement reste acquis au propriétaire.

Art 4 – ANNULATION PAR LE PROPRIETAIRE :

Lorsque avant le début du séjour, le propriétaire annule ce séjour, il doit informer le client par lettre recommandée avec avis de réception. Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes versées. Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Art 5 – ANIMAUX :

Les animaux sont interdits dans les locations HLL.

Art 6 – ARRIVEE ET DEPART :

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire.

Haute saison : Arrivée le samedi à partir de 15h30 jusqu'à 18 h et départ le samedi entre 9h30 et 10h00.

Moyenne saison : Arrivée : du lundi au samedi : de 14 h à 16 h

Sortie : du lundi au samedi : de 9 h à 11 h

Dimanche : arrivée et sortie : de 9h à 10 h

Art 7 – REGLEMENT :

Le solde sera à régler 1 mois avant la date d'arrivée dans la location, à faire parvenir en Mairie de St Germain du Bois.

Art 8 – DEPOT DE GARANTIE :

A l'arrivée il sera également demandé une caution de 300 € payable en 2 chèques, l'un de 200 € (dégradations, vaisselles cassées, etc...), l'autre de 100 € qui sera retenu si le ménage n'a pas été effectué. Les cautions vous seront retournées sous 8 jours déduction faite du prix des dégradations et du ménage non fait. Si la caution ne couvre pas les frais de remise en état, une facture complémentaire sera établie par la Mairie et mise en recouvrement par le Trésor Public.

Art 9 – UTILISATION DES LIEUX :

Le client devra assurer le caractère paisible de la location et en faire un usage conformément aux dispositions du règlement du camping.

Art 10 – CAPACITE :

Si le nombre de vacanciers se présentant au chalet excède la capacité d'accueil agréée, le propriétaire est en mesure de refuser les clients. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de vacanciers supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Art 11 – ASSURANCE :

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance type pour ces différents risques.

Interdiction de fumer à l'intérieur des habitats

Contrat de réservation

A renvoyer pour confirmer votre réservation à MAIRIE - 71330 St GERMAIN DU BOIS

Tél : 03-85-72-01-47

NOM : Nombre de personnes :
Prénom : Personnes majeures :
Adresse : Personnes mineures :
.....
Code postal : Ville : Nationalité :
Pays :
Né(e) le à : E-mail :
Tél :
Profession :

Date de réservation du : au

Hébergement locatif chalet bois :

- Chalet « Hélios » 5 personnes - 35 m² n° 3
 Chalet « Goéland » 5 personnes - 35 m² n°
 Chalet « Edelweiss » 5 personnes (équipé accès handicapé) - 35 m² n° 5

Location parure de drap : 6 € x Forfait ménage optionnel : 100.00 €

Taxe de Séjour : Nombre de nuitées : x 0.20 € = X personnes majeures =

Prix de la location : + TSJ + Draps € + ménage = -

Acompte 25 % : € (à renvoyer avec la réservation)

Une caution de 300 € (1 chèque de 200 € pour dégradations, vaisselle cassée etc - 1 chèque de 100 € pour le ménage non fait) vous sera demandée à votre arrivée ; celle-ci vous sera retournée sous 8 jours après votre départ.

Mode de Paiement :

- : par chèque bancaire ou postal établi à l'ordre du « Trésor Public »
 : par chèque vacances
 : par virement bancaire
 : en espèces

CETTE RESERVATION PRENDRA EFFET : si nous recevons à notre adresse avant le :

↳ un exemplaire du présent contrat daté et signé (le second exemplaire est conservé par le client)

↳ Un acompte de : Euros (représentant 25 % du prix)

Le solde d'un montant de Euros est à nous régler 1 mois avant la date d'arrivée dans le camping.

Je soussigné M. déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance de la fiche descriptive jointe et des conditions générales figurant au verso du présent document.

A St Germain du Bois le

Signature du Propriétaire:

A le

(faire précéder votre signature de la mention lu et approuvé)

Signature du Locataire :

Le responsable de votre accueil sera Mme ROY Corinne (06-79-28-81-96) à prévenir une semaine avant votre arrivée.